

**COMMUNE
DE
POLLIONNAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION N°2025/57

Conseil municipal du mardi 18 novembre 2025

Date de convocation du conseil municipal : 10 novembre 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 23

Président : Philippe TISSOT, Maire

Secrétaire de séance : Christian Rageade

Membres présents à la séance : Philippe TISSOT, André Brottet, Laetitia JOUSSE, Anne-Marie ROZIER, Benoit DUVAL, Sylvie PERRIER, Loïc BARBERAT, Patrick MARCHAND, Stéphanie BOURGEOIS, Christine MORIN, Didier COQUARD, Aurélie GUTIERREZ, Sébastien BOUCHARD, Danielle BLATH, Béatrice DUMORTIER, Christian RAGEADE.

Membres excusés : Eloïse REVOL donne pouvoir à Loïc Barberat ; Laurent BEAUPELLET donne pouvoir à Benoit Duval ; Marie-Agnès MUGNIER donne pouvoir à Laetitia Jousse ; Laurence SPAHR donne pouvoir à André Brottet ; Aurore TOMA donne pouvoir à Danielle Blath ;

Membres absents : Benjamin METELLY, Emeric GEHANT.

OBJET : Acquisition de deux parcelles - LAFONTAINE

Monsieur le Maire expose qu'il a été contacté par la propriétaire des deux parcelles E 320 et 321, situées chemin du Ratier. Ces parcelles boisées, d'une surface totale de 8 740 m², sont classées en zone naturelle par le PLU, en espace boisé classé et pour partie en corridor écologique, du fait de la proximité du ruisseau du Ratier.

Les deux parcelles sont proposées au prix de 0,50 € du m², soit 4 370 €.

Monsieur le Maire propose d'accepter ce prix.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

DECIDE d'acquérir les parcelles E 320 et 321, d'une surface totale de 8 740 m², au prix de 4 370 €,
DIT que les frais de notaire seront à la charge de la commune,

AUTORISE le maire à signer tout document s'y rapportant,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Certifiée conforme compte tenu de la publication et de la transmission en préfecture le
19 novembre 2025

Philippe TISSOT
Maire

